

Objectif création

Vous envisagez de démarrer une activité libérale ?

Au CPG, nous vous aidons à concrétiser votre projet de création. Dès le premier contact, nous vous accompagnons grâce à un accueil personnalisé, pour démarrer votre activité en toute confiance.

VOUS AVEZ UN PROJET ? PARLONS-EN !

- Gagnez du temps en recevant les informations qui vous sont utiles
- Posez toutes vos questions lors d'un entretien personnalisé, au cours duquel vous serez guidé dans vos choix
- Prenez vos décisions en connaissance de cause

VOUS ÊTES EN PHASE « CRÉATION » ? NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !

- Une personne dédiée est à vos côtés tout au long du processus de création
- Nous vous guidons dans les démarches administratives et prenons en charge les formalités de création
- Vous obtenez une réponse rapide à vos questions et besoins
- Un tableau de bord clair et intelligible vous permet de suivre toutes les étapes de votre création



Notre guide d'installation en profession libérale, complété par notre analyse personnalisée, seront pour vous des outils précieux pour maîtriser votre création d'entreprise

PROFESSIONNEL LIBÉRAL EN DÉMARRAGE D'ACTIVITÉ ? NOUS VOUS FORMONS POUR PILOTER VOTRE ENTREPRISE !

- Vous avez accès à des formations spécifiques destinées aux créateurs, qui vous apportent les bases essentielles en matière de comptabilité, fiscalité et gestion
- Chaque semestre, des formations sont consacrées à l'actualité juridique et fiscale, au développement personnel, à l'efficacité professionnelle, et plus largement à des thèmes susceptibles d'intéresser les professionnels libéraux

Notre offre d'accompagnement pour les jeunes créateurs d'entreprises est conçue pour vous offrir un **soutien complet** dès le premier contact.

Au CPG, nous sommes déterminés à **vous aider** à faire les meilleurs choix et **vous accompagner** tout au long de **votre projet**.

En présentiel ou en distanciel, nous mettons en œuvre **nos services** et notre expertise pour vous permettre d'atteindre **vos objectifs**.



VOTRE ADHÉSION AU CPG VOUS OUVRE DROIT À L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES :



Accès illimité à notre programme de formations et à notre documentation :

Se former et s'informer est indispensable pour rester performant et développer son activité.

Au CPG, vous avez un **accès illimité à l'ensemble des formations**.

Pour un grand nombre d'entre elles, l'accès est gratuit car leur coût est déjà compris dans la cotisation annuelle d'adhésion.

Vous recevez régulièrement **une newsletter** pour rester à jour sur les nouvelles mesures fiscales et de prendre des décisions éclairées pour votre entreprise.

Notre **guide fiscal et nos fiches thématiques**, régulièrement mis à jour, vous sont transmis chaque année pour la période de déclarations fiscales.



Des outils performants pour tenir votre comptabilité :

Vous **bénéficiez d'un accès à la plateforme Macompta.fr**, un outil puissant et intuitif pour gérer votre comptabilité en ligne.

Vous pouvez ainsi suivre en temps réel votre situation financière, éditer vos factures, gérer vos dépenses, et bien plus encore.

De plus, vous **bénéficiez d'une assistance logicielle directe** de notre équipe, grâce à une hotline dédiée.



Prévention fiscale :

Nous avons plus de **40 ans d'expérience** dans la prévention fiscale des professions libérales.

Chaque année, nous réalisons un **examen de votre déclaration fiscale professionnelle**, afin qu'elle soit en cohérence avec la législation comptable et fiscale.

Vous pouvez au choix :

- **bénéficier de notre statut d'organisme agréé**, nous transmettons dans ce cas un compte rendu de mission à l'administration fiscale, qui sera informée de la cohérence de votre déclaration 2035.

- **obtenir notre compte-rendu détaillé** sans transmission à l'administration fiscale, pour rester dans une démarche d'amélioration de la qualité de vos déclarations fiscales.



Des informations-clés pour vous situer dans votre branche professionnelle :

Exploitez nos **données professionnelles nationales et régionales**.

Situez et pilotez votre activité grâce à notre **dossier de performance économique**.

BONUS DYNABUY :

EN ADHÉRANT AU CPG, VOUS POUVEZ PROFITER DES AVANTAGES D'UNE CENTRALE D'ACHAT :

Des tarifs préférentiels pour les achats professionnels (frais généraux, véhicules, hôtels, ...) et privés (voyages et vacances, loisirs, remises sur achats « grandes enseignes », billetterie...).

Ces avantages **bénéficient également à tous vos salariés**.



FORMALITÉS / TARIFS :



Forfait accompagnement création :

- **90 € / 1^{ère} consultation gratuite**

Cotisations annuelles 2024 :

- pour les professionnels au micro-BNC : **70 €**
- pour les professionnels à la déclaration contrôlée : **190 €**



Pour nous contacter :

Centre pluridisciplinaire de gestion
11 avenue de la Forêt-Noire - CS 30032 - 67084 STRASBOURG Cedex
03 88 45 60 29 | cpg@centrepluri.fr | centrepluri.fr